



**Service de la mobilité
Division management des transports**

Av. de l'Université 5
1014 Lausanne

091102 Consultation d'horaire 2009 - Réponses aux interventions (v1.4).doc
DINF - SM / JN

Lausanne, le mardi 3 novembre 2009

**Projet d'horaire 2010/2011 : Consultation d'horaire
Réponses aux interventions**

SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS

Table des matières

Préambule	3
Transports ferroviaires et funiculaires.....	4
CFF : Chemins de fer fédéraux.....	4
100 Lausanne – Sion – Brig	4
111 Vevey – Puidoux-Chexbres (train des vignes)	5
150 Lancy-Pont-Rouge/Genève-Aéroport – Genève – Nyon – Morges – Lausanne	5
200 Vallorbe - Lausanne	7
Lausanne – Yverdon-les-Bains – Neuchâtel - Bienne	7
Lausanne – Palézieux – Payerne	8
Yverdon-les-Bains – Payerne – Fribourg	8
MBC : Transports de la région Morges – Bière – Cossonay	9
Bière – Apples – Morges	9
MOB : Montreux – Oberland bernois	9
Montreux – Château-d’Oex – Zweisimmen	9
MVR : Montreux – Vevey – Riviera.....	11
Montreux – Glion – Caux – Rochers de Naye.....	11
Territet – Glion.....	11
Les Avants - Sonloup.....	11
NStCM : Nyon – St-Cergue – La Cure	12
Nyon – St-Cergue – La Cure	12
TPC : Transports publics du Chablais	13
Aigle – Le Sépey – Les Diablerets	13
Aigle – Ollon – Monthey – Champéry	13
Bex – Villars-sur-Ollon.....	14
TRAVYS : Transports Vallée de Joux – Yverdon – Ste-Croix	14
Ste-Croix - Yverdon-les-Bains.....	14
Transports routiers	15
CarPostal : Région Ouest	15
380 Mézières – Servion – Oron-la-Ville – Palézieux-gare – La Rogivue	15
420 Echallens – Chavornay – Echallens.....	15
560 Payerne - Chevroux – Payerne	15
562 (Hôpital-) Payerne – Combremont-le-Petit.....	16
620 Yverdon – Grandson – Novalles – Grandevent	16
630 Yverdon – Gorgier-St-Aubin NE.....	16
650 Yverdon-les-Bains – Cuarny	17
680 Yverdon – Orbe	17
682 Orbe – Arnex-sur-Orbe	17
683 (Orbe-) Croy-Romainmôtier – Vaulion	18
720 Allaman – Aubonne – Gimel	18
730 Morges – Cottens – Cossonay-Ville.....	19
735 Morges – Aclens – Cossonay-Ville.....	19
742 L'Isle - Bière – Gimel.....	20
750 Cossonay – L'Isle	20
835 Gland – Rolle	21
836 Gland – Gilly-Bursinel – Gland	21
840 (Longirod-) Gimel – Rolle	22
CarPostal : Région Valais	23
115 Villeneuve – Vouvry	23
141 (Aigle-) Vionnaz - St-Gingolph.....	23
MBC : Transports publics de la région Morges - Bière - Cossonay.....	23
724 Etoy – St-Prex – Morges.....	23

TL : Transports publics de la région lausannoise	24
62 Lausanne - Mézières - Moudon	24
TPC : Transports publics du Chablais	24
111 Aigle – Villeneuve.....	24
144 Aigle - Villars-sur-Ollon	24
TPF : Transports publics fribourgeois	25
475 Romont – Moudon.....	25
481 Palézieux - Attalens.....	25
544 Fribourg - Misery - Cournillens - Avenches - Domdidier	25
TPRNOV : Transports publics de la région Nyon et Ouest vaudois.....	26
810 Nyon – Divonne – Coppet	26
811 Nyon – Céligny – Coppet.....	27
815 Nyon – Gingins.....	27
TRAVYS: Transports Vallée de Joux – Yverdon – Ste-Croix	27
613 Yverdon-les-Bains – Vallorbe	27
VMCV : Vevey – Montreux – Chillon – Villeneuve	28
213 Vevey - Bossonnens - Châtel-St-Denis	28
Navigation	29
CGN : Lac Léman.....	29

Préambule

Lors de la consultation officielle sur le projet d'horaire 2010/2011 (en vigueur du 13 décembre 2009 au 10 décembre 2011), plus de 130 interventions concernant le trafic régional voyageurs (TRV) du Canton de Vaud ont été enregistrées. Le Service de la mobilité a l'avantage de porter à votre connaissance les réponses à ces interventions. Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter le [Service de la mobilité](#).

Le Service de la mobilité rappelle que le processus de consultation publique de l'horaire permet d'améliorer les imperfections techniques et non le volume de prestations de transport. Les augmentations d'offre sont assimilées aux questions conceptuelles traitées dans le cadre du projet d'offre. La majorité des interventions enregistrées demandaient des augmentations de prestations de transport.

Le Service de la mobilité intégrera ces demandes de prestations supplémentaires aux futures planifications, où leur faisabilité technique et financière sera analysée.

Transports ferroviaires et funiculaires

CFF : Chemins de fer fédéraux

	100 Lausanne – Sion – Brig (cadre 100)
Maintien des RE Lausanne – Montreux – Lausanne en soirée pour offrir une cadence semi-horaire continue ?	Il y a deux paires de trains RE Lausanne – Montreux et retour le soir avec l'horaire actuel. Suite aux nombreuses demandes de maintien, la situation avec l'horaire 2010 sera la suivante : 3 des 4 trains seront maintenus et prolongés (Saint-Maurice ou Martigny), le 4 ^{ème} train ne circulera que les vendredis et samedis soir.
Maintien de la desserte de Bex et Saint-Maurice par l'IR1745 (départ de Lausanne à 21:20) et des prolongements des RE St-Maurice - Lausanne jusqu'à / de Morges ?	La suppression de l'arrêt de l'IR 1745 à Saint-Maurice et Bex est compensée par l'arrêt du nouvel IR 1447. Les prolongements jusqu'à Morges ont été mises en place pour les travaux de l'Autoroute A1 (Morges Ecublens), les retours de ces trains à vide en font des trains très coûteux. Le prolongement ne sera pas maintenue sur les RE 2739 et 2708, mais le sera pour le 2706.
Pourquoi le dernier train part-il hors cadence à 00:24 ?	Le départ du dernier train (00:24) est légèrement retardé pour assurer les correspondances du train en provenance de Berne (IR 2648, arrivée à 00:19).
Desserte systématique des haltes entre Vevey et Montreux avec les trains 123XX (RER3) ?	Impossible de desservir La Tour-de-Peilz, Burier et Clarens de manière systématique sans matériel Flirt. Les lignes RER1 (Yverdon-les-Bains – Villeneuve) et RER3 (Allaman – Villeneuve) seront intégralement exploitées avec le matériel Flirt dès décembre 2010. A cet horizon, ces haltes seront desservies avec une cadence semi-horaire durant toute la journée (lundi au dimanche).
Desserte semi-horaire de Saint-Saphorin ?	Les conditions-cadre actuelles (matériel roulant, infrastructure, structures des horaires grandes lignes et fret) rendent impossible la desserte de Saint-Saphorin avec les trains du RER3 (123XX). Des changements des horaires grandes lignes surviendront avec le Concept Romandie 2014. Dans ce cadre, l'amélioration de la desserte ferroviaire régionale sera analysée par les CFF sur demande du Service de la mobilité.


	111 Vevey – Puidoux-Chexbres (train des vignes) (cadre 111)
Prolongement du train des vignes vers Palézieux ou création de trains Vevey – Palézieux – Fribourg ?	<p>Bien que cette possibilité ait déjà été envisagée, une liaison directe par les trains du trafic Grandes Lignes via Chexbres n'entre pas dans la planification des horaires pour ces prochaines années (différentes difficultés, notamment la longueur et le poids des trains sur cette ligne à forte déclivité).</p> <p>Le prolongement de la ligne régionale jusqu'à Palézieux n'est pas envisagée pour l'instant car il n'offrirait pas d'avantage en terme de temps de parcours et n'est pas possible techniquement (infrastructure inadaptée en gare de Palézieux).</p>


	150 Lancy-Pont-Rouge/Genève-Aéroport – Genève – Nyon – Morges – Lausanne (cadre 150)
Cadence semi-horaire non-stop Genève – Lausanne entre 05:45 et 23:15 ?	La prolongation des horaires de circulation des trains non stop GE-LS est à l'étude pour le nouveau concept d'offre sur l'arc lémanique (2012).
Arrêt de l'IR 2522 à rétablir à Morges ?	Il n'y a pas de modification par rapport à 2009 sur ce train. Le train 2522 ne s'arrêtera pas à Morges. Les trains IR Lucerne – Genève circulent sans arrêt entre Lausanne et Genève, sauf en marge de journée.
L'accompagnement des trains RE Lausanne – Genève est-il abandonné ? Ceci est très regrettable.	Les CFF Grandes lignes prennent acte de cette remarque.
Maintien du RE2915 Genève – Coppet (05:59) – Lausanne (06:37) ?	Le train 2915 est maintenu.
Maintien du RE2932 Nyon (18:53) – Genève (19:12) ?	Le train 2932 Nyon – Genève sera avancé de 13 minutes pour permettre le passage du RE 2936 (Lausanne – Genève).

	150 Lancy-Pont-Rouge/Genève-Aéroport – Genève – Nyon – Morges – Lausanne (cadre 150)
Engagement de rames à deux niveaux pour assurer les RE Lausanne – Genève ?	Les nouveaux trains à 2 étages (RV-DOSTO) devraient être engagés dès l'horaire 2012 (décembre 2011) sur les RE Lausanne – Genève. Ils sont actuellement en cours de fabrication.
Etendre l'offre nocturne avec un départ de Genève à 02:18 ?	Un train quittant Genève à 01:18 (nuits de vendredi à samedi et samedi à dimanche) existe déjà. Un départ encore plus tardif le week-end est possible grâce au service Nightbird.
L'offre Nightbird n'est pas une bonne solution pour les clients de la Riviera ?	Les départs de Vevey / Montreux pour l'Aéroport ne sont effectivement pas une solution optimale, une réévaluation de la situation aura lieu dans le cadre de la mise en place du nouveau concept d'offre sur l'arc lémanique (2012).
Améliorer la desserte des gares d'Allaman, d'Etoy et de Saint-Prex (Littoral Parc) ?	Pour le trafic "grandes lignes", cette demande sera prise en compte dans le nouveau concept d'offre sur l'arc lémanique 2012 (voire 2014) qui prévoit notamment la cadence semi-horaire (toutes les 30 minutes) pour les trains RE Lausanne – Genève desservant Allaman. Le Service de la mobilité demande aux CFF une desserte régionale Lausanne – Allaman (arrêts à St-Prex et Etoy) cadencée à 30 minutes dès décembre 2011, une fois que les rames Flirt auront toutes été livrées.
Correspondances à garantir à Allaman entre le RE Lausanne – Genève et le RER3 Allaman – Villeneuve ?	Correspondance "en arrière" sur Saint-Prex en 2 minutes ne peut pas être garantie (les trains du RER n'attendent pas de correspondance).
Faire circuler les trains RER4 entre Lausanne et Morges le week-end pour éviter le « trou » d'une demi-heure vers Lausanne ?	Le Service de la mobilité n'est pas satisfait de l'offre financière trop élevée (CHF 600'000 / an) proposée par les CFF pour faire circuler les trains du RER4 aussi les samedis, dimanches et jours fériés.

	200 Vallorbe - Lausanne (cadre 200)	
Pourquoi la circulation en trafic interne (Lausanne – Vallorbe) n'est-elle pas possible sur les trains TGV ?	Il s'agit d'une part d'un problème de contrôle douanier effectué entre Frasne et Lausanne. D'autre part, les CFF "Grandes lignes" ne disposent pas d'une concession de transport pour desservir commercialement le tronçon Lausanne – Vallorbe (en trafic interne à la Suisse).	
Selon quel horaire le train accéléré 12042 Lausanne (17:23) – Vallorbe circulera-t-il en 2010 ?	Le Service de la mobilité avait demandé aux CFF, si le décalage (à 17:02) du train 12042 était possible, afin que les clients pour Vallorbe disposent d'une offre semi-horaire le soir (16:31, 17:02, 17:31). Les CFF ont répondu par la négative, car ils ne disposent pas de suffisamment de personnel de manœuvre pour la composition des trains en gare de Lausanne. Le Service de la mobilité réitérera sa demande pour l'horaire 2011.	
A quand une desserte de Vufflens-la-Ville à la cadence 30 minutes ?	La ligne RER2 (Palézieux – Lausanne – Vallorbe) sera intégralement exploitée avec du matériel FLIRT en décembre 2011. A cet horizon, la gare de Vufflens-la-Ville sera alors desservie avec une cadence semi-horaire.	

	Lausanne – Yverdon-les-Bains – Neuchâtel - Bienne (cadre 210)	
Arrêt à Chavornay de l'IR Lausanne – Yverdon-les-Bains – Neuchâtel ?	Un arrêt des trains InterRegio (1537/1606) à Chavornay n'est pas souhaité par les CFF.	
Pourquoi, le train 12115 ne dessert-il plus Cossonay ?	Il s'agit d'une erreur. Le train RER1 12115 (Yverdon - Villeneuve) effectuera toujours l'arrêt à Cossonay (06:41).	

	<p>Lausanne – Palézieux – Payerne (cadre 251)</p>
<p>Ajout d'une paire de trains RE supplémentaires entre Lausanne et Payerne ?</p>	<p>Le budget supplémentaire, au titre du programme de législature, pour le financement d'une paire de trains supplémentaires (CHF 360'000.-- / an) a été accepté par le Conseil d'Etat. Donc dès décembre prochain, des trains RegioExpress rouleront entre Lausanne et Payerne selon l'horaire suivant:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Payerne (06:08) – Lausanne (07:00) NOUVEAU • Payerne (07:08) – Lausanne (08:00) • Lausanne (17:00) – Payerne (17:52) • Lausanne (18:00) – Payerne (18:52) NOUVEAU
<p>Arrêt des RE à Granges-Marnand ?</p>	<p>Dans l'état actuel de l'infrastructure, l'Office fédéral des transports n'autorise pas l'arrêt du RegioExpress croisant le train régional (RER21) en raison de l'étroitesse du quai central. Pour l'instant, aucune mesure sur l'infrastructure n'est envisagée (coûts très importants). La problématique de la gare de Granges-Marnand est intégrée aux réflexions du mandat de planification 2009 (CFF – Canton) en cours (rapport final à fin 2010).</p>
<p>Aucun départ avant la cadence pour les trains qui desservent Trey. Départ fixé à la minute 38 à Payerne pour tous les trains ?</p>	<p>L'arrêt à Trey est accordé à 3 (resp. 4 trains) par sens et par jour pour une offre de 18 paires de trains quotidiennes. Une publication d'un départ systématique à la minute 38 (resp. arrivée à la minute 21) aurait pour conséquence un allongement du temps de parcours de 1' dans le sens Payerne - Lausanne et 2' dans le sens Lausanne - Payerne pour les 3/4 des sillons. Et pour rappel, le parcours Palézieux - Lausanne avait été accéléré dans le concept RER Vaudois pour diminuer le temps de parcours de cette ligne. Il n'y aura donc pas de modification, les trains desservant Trey quitteront toujours Payerne à XX:38 (les autres à XX:39).</p>

	<p>Yverdon-les-Bains – Payerne – Fribourg (cadre 252)</p>
<p>Correspondances en gare pour les voyageurs de l'axe Lausanne / Genève - Yverdon – Payerne ?</p>	<p>Pas d'amélioration possible pour l'horaire 2010. Car une amélioration de la situation se traduit par de l'infrastructure supplémentaire. Des études sont actuellement menées avec le canton de Fribourg et les CFF pour une nouvelle gare de croisement à Cheyres (horizon 2015). Des scénarii d'horaires, tenant compte de l'évolution des horaires des trains ICN de la ligne du Pied du Jura (2014-16), sont envisagés avec une cadence semi-horaire entre Yverdon-les-Bains et Fribourg avec de très bonnes correspondances.</p>

MBC : Transports de la région Morges – Bière – Cossonay

	Bière – Apples – Morges (Cadre 156)
Desserte ferroviaire systématique de la branche Apples – L'Isle?	Pas de changement pour l'horaire 2010. Cependant, pour assurer une capacité de transport suffisante, une analyse de faisabilité et les incidences financières seront demandées à l'entreprise MBC pour l'horaire 2011.

MOB : Montreux – Oberland bernois

	Montreux – Château-d'Oex – Zweisimmen (cadre 120)
Arrêt sur demande à Rossinière pour les trains 3115 / 3118 ?	L'arrêt sera accordé aux trains 3115 et 3118 à Rossinière. Il s'agit des deux trains les plus occupés de la journée, donc présentant un risque au niveau de la régularité. Cependant, une nouvelle étude effectuée montre qu'un arrêt à Rossinière ne devrait pas trop péjorer la régularité.
Les trains 2324/25 sont hors cadence à cause de la desserte des Avants en périodes scolaires ?	Le train 2324 (Montreux dp. 12:06) sera supprimé. Le train 2326 (Montreux dp. 12:16) circule tous les jours jusqu'à Sonzier et pendant les périodes scolaires jusqu'aux Avants. L'horaire du train 2325 sera modifié en conséquence (Sonzier dp. 12:33 - Montreux ar. 12:45).
Le temps de transbordement à Montreux entre les trains directs de Zweisimmen et ceux pour Lausanne (6 minutes) est insuffisant ?	Avec les points de croisement actuels (Chamby/Chernex) une modification de l'horaire est impossible avant 2012 (nouveau point de croisement aux Sciernes). Lorsque ce croisement sera réalisé, il sera possible de rendre les correspondances à Montreux plus confortables.
Retarder de quelques minutes les trains Regio de Zweisimmen afin de réduire le temps de correspondance à Montreux ?	Une telle décision pénaliserait les voyageurs à destination de Montreux, et notamment les touristes qui devraient attendre 5-6' dans le train à Chernex et qui actuellement apprécient d'avoir 9' pour changer de train à Montreux. Cette demande n'est pas acceptée par l'entreprise MOB.

	Montreux – Château-d'Oex – Zweisimmen (cadre 120)
Correspondances à assurer entre les trains régionaux Montreux – Sonzier/Fontanivent et les RegioExpress en provenance de Lausanne ?	Proposition intéressante, mais malheureusement pas réaliste au niveau de la stabilité de l'horaire. La densité des circulations empêche toute modification des horaires sans conséquence sur la régularité. Cette demande sera reconsidérée en 2011.
Prolongement du train 2362 (dp. 23:45 de Montreux) les nuits ve/sa et sa/di des Avants jusqu'à Rougemont ou Saanen ou Gstaad ?	Prolongement faisable pour l'entreprise MOB. Le Service de la mobilité ne peut cependant pas assumer le financement de cette prestation en 2010. Cette demande, permettant de rentrer au Pays-d'Enhaut depuis Montreux ou Bulle (avec correspondance à Montbovon avec le bus de nuit mis en service en mars 2009) sera réévaluée en 2011.
Ajout d'une paire de courses Montreux (20:16) – Sonzier et retour ?	Prestation faisable pour l'entreprise MOB. Le Service de la mobilité ne peut cependant pas assumer le financement de cette prestation en 2010. Cette demande, permettant de prolonger d'une heure (jusqu'à 20h45) la cadence semi-horaire au départ de Montreux sera réévaluée en 2011.
Pour la présentation de l'horaire, inverser les trains 2325 (ar. Montreux 12:44) et 3115 (ar. Montreux 12:13) ?	Cette correction sera effectuée par l'entreprise MOB.
Retarder la course 2210 de 12' pour permettre aux voyageurs de Genève de venir sur l'Oberland bernois ?	Malheureusement, il est impossible de retarder cette course. En effet, le train 2210 est utilisé au départ des Cases, d'Allières et des Sciernes par les écoliers, qui ont correspondance avec le train TPF à Montbovon. Il faudrait modifier l'horaire des écoles de Bulle.

MVR : Montreux – Vevey – Riviera

	<p>Montreux – Glion – Caux – Rochers de Naye (cadre 121)</p>	
<p>Prévoir tous les trains Montreux – Glion avec une cadence horaire parfaite ?</p>	<p>Tous les trains partiront à la minute 46 de Montreux, sauf 3353 (6:47) et 3357 (8:47) pour garantir une correspondance à Montreux lorsqu'un CIS circule et que l'IR qui suit est décadencé.</p>	

	<p>Territet – Glion (cadre 2054)</p>	
<p>Mention du nouvel arrêt Collonge-Funi ?</p>	<p>L'arrêt apparaîtra dans l'horaire définitif, mais sans les temps de passage. Les heures de départ mentionnées seront les mêmes que celles de Territet pour la montée et Glion pour la descente.</p>	

	<p>Les Avants - Sonloup (cadre 2057)</p>	
<p>Pourquoi n'est-il pas possible de trouver l'horaire du funiculaire sur le site de la consultation officielle des horaires ?</p>	<p>Il s'agit d'un problème technique à l'affichage du projet d'horaire 2010. L'horaire 2010 est un statu quo par rapport à 2009.</p>	

NStCM : Nyon – St-Cergue – La Cure

	<p>Nyon – St-Cergue – La Cure (Cadre 155)</p>
<p>Refonte de l'horaire ?</p>	<p>Avec l'horaire 2009, le train de base circule selon l'horaire suivant : Nyon (XX:17) – La Cure (XX:04/15) – Nyon (XX:05). Les correspondances à Nyon sont prévues vers Lausanne et Genève avec la croisée des InterRegio XX:09/10. Des trains de renforts, pour offrir une cadence quasiment à la demi-heure, roulent selon l'horaire suivant : Nyon (XX:53) – St-Cergue (XX:25/08) – Nyon (XX:43). La minute de départ de Nyon (XX:53) est impérative, car le train de renfort doit croiser le train de base à Trélex (XX:59). Cet horaire pose de nombreux problèmes pour les correspondances à Nyon :</p> <ul style="list-style-type: none"> • lorsque les trains CFF sont en retard, principalement arrivée IR XX:49, départ NStCM XX:53 • lorsque les trains NStCM sont en retard, surtout arrivée NStCM XX:05, départ IR XX:10 <p>Le Service de la mobilité et le chemin de fer Nyon – St-Cergue – La Cure ont recherché un autre horaire pour améliorer la situation en attendant la cadence semi-horaire stricte sur les RE Lausanne – Genève, exploités avec des rames neuves à deux étages, prévue pour fin 2011 au plus tôt.</p>
<p>Cadence à quinze minutes entre Nyon et Genolier ?</p>	<p>L'état actuel de l'infrastructure et le parc de matériel roulant ne permet pas d'introduire une cadence au quart d'heure entre Nyon et Genolier. Le Service de la mobilité et le chemin de fer Nyon – St-Cergue – La Cure travaillent activement sur ce dossier pour un horizon 2015 ; des travaux de génie civil sont à réaliser et un agrandissement du parc de matériel roulant est à envisager.</p> <p>Cette offre supplémentaire doit satisfaire aux directives de l'Office fédéral des transports concernant l'adéquation entre la demande de transport (trafic journalier moyen) et le nombre de paires de courses offertes.</p>

TPC : Transports publics du Chablais

	Aigle – Le Sépey – Les Diablerets (cadre 124)	
Maintien du premier train Les Diablerets - Aigle pour atteindre Lausanne avant 7h ?	Pour l'horaire 2008, le Service de la mobilité avait donné son accord pour financer un train supplémentaire (n°411) circulant du lundi au vendredi (sauf jours fériés) entre Les Diablerets (05:13) et Aigle (06:03) avec correspondance sur l'InterRegio 1706 Aigle (06:08) - Lausanne (06:40). Après 20 mois de circulation, la fréquentation moyenne du train 411, est de 2 voyageurs. Par conséquent, en raison d'une demande largement insuffisante pour justifier l'engagement d'un train, le Service de la mobilité et l'Office fédéral des transports doivent renoncer au financement de cette prestation.	
Irrégularité des horaires de circulations entre la semaine et le week-end?	Suite à une séance (en 2007) en présence des représentants du Canton, des Autorités de la Vallée des Ormonts et des Autorités scolaires, les horaires de certaines courses avait été établis en fonction des écoles (d'Aigle et du Sépey). Suite à la demande du Canton, les trains du week-end ont conservé leur horaire de base afin de garantir de bonnes correspondances à Aigle.	

	Aigle – Ollon – Monthey – Champéry (cadre 126)	
Avancer la course 158 (Aigle dp. 17:05), le train de Lausanne arrive à 16:50 ?	La marche du train 158 sera modifiée comme suit: <ul style="list-style-type: none"> • Départ d'Aigle avancé à 16h55 soit 5 minutes de correspondance 	
Correspondance à assurer à Aigle entre le train 13 (ar. 06:37) et le RE2916 pour Lausanne (dp. 06:38) ?	La marche du train 13 sera modifiée comme suit: <ul style="list-style-type: none"> • Monthey 06:11 – Aigle 06:31 	

	Bex – Villars-sur-Ollon (cadre 127)	
Le train 94 (dp. Bex 19:32) ne garantit pas la correspondance de Brigue (ar. 19:30) ?	L'entreprise TPC accepte de retarder le train de 2 minutes. Nouveau départ de Bex à 19:34.	
Appliquer la cadence stricte entre 7h et 20h, ajouter des trains supplémentaires hors cadence pour les écoliers ?	La lecture de l'horaire est beaucoup trop compliquée si des périodes de circulations pour les scolaires sont ajoutées. Le Service de la mobilité ne dispose pas de moyens financiers supplémentaires pour engager des trains scolaires.	
Les correspondances ne sont pas attractives pour le flux Lausanne – Villars et mauvaises pour le flux Brigue – Villars ?	L'entreprise TPC est fortement contrainte par les possibilités de croisement sur cette ligne à voie unique. Pour des raisons de sécurité, les croisements doivent être tous effectués dans la même gare.	

TRAVYS : Transports Vallée de Joux – Yverdon – Ste-Croix

	Ste-Croix - Yverdon-les-Bains (cadre 212)	
Cadence horaire systématique aussi les samedis et dimanches ?	Pour assurer les prestations suivantes sur toute la journée : Yverdon-les-Bains (XX:12) – Ste-Croix (XX:48/11) – Yverdon-les-Bains (XX:47), il faut revoir l'ensemble de l'offre et introduire un tour de service supplémentaire pour les conducteurs (loi sur le travail). Le Service de la mobilité n'a pas les moyens financiers suffisants pour assumer ces prestations supplémentaires qui s'élèveraient à CHF 300'000.-- /an.	

Transports routiers

CarPostal : Région Ouest

	380 Mézières – Servion – Oron-la-Ville – Palézieux-gare – La Rogivue (cadre 10.380)
Relation supplémentaire La Rogivue (13:41) – Palézieux-gare (13:56) ?	Actuellement, sur cette ligne, toutes les courses à l'horaire ont lieu uniquement pendant les périodes scolaires durant la tranche de midi. Publicar dessert cette région non stop tous les jours de 07h45 à 17h00. Selon l'entreprise CarPostal, la demande actuelle ne justifie pas l'ajout d'une course supplémentaire (coûts annuels supérieur à CHF 50'000.--)
	420 Echallens – Chavornay – Echallens (cadre 10.420)
Introduire une paire de courses Penthéraz – Chavornay et retour le matin pour assurer les correspondances vers Yverdon (dp. 07:29) et Lausanne (dp. 07:32) ?	Une course existait jusqu'en décembre 2006. Elle a été supprimée en raison de son taux de fréquentation insuffisant (1.8 voyageur/course en moyenne en 2006). Un projet de réorganisation des lignes dans le secteur d'Echallens est prévu pour l'horizon 2012. L'analyse est en cours entre le Service de la mobilité et l'entreprise CarPostal pour définir si les habitants de Penthéraz doivent être amenés sur Echallens et/ou Chavornay.
Amélioration de l'offre de transport public Corcelles-sur-Chavornay – Chavornay ?	Sur demande du Service de la mobilité, CarPostal analyse le prolongement de la ligne 675 Yverdon – Suchy vers Chavornay via Corcelles-sur-Chavornay pour l'horaire 2011. Le Service de la mobilité a récemment rencontré les communes concernées. L'offre financière de l'entreprise CarPostal sera traitée par le Service de la mobilité au début 2010.
	560 Payerne - Chevroux – Payerne (cadre 20.560)
Ajout d'une paire de courses Payerne – Chevroux – Payerne (ar. 06:55) ? ** Ajout d'une paire de courses Payerne (19:35) – Chevroux – Payerne ?	Ces prestations sont faisables pour CarPostal. Cependant, le Service de la mobilité ne dispose pas des moyens financiers nécessaires à la mise en place de telles prestations (CHF70'000.-- / an pour des bus circulant lundi – vendredi)

	562 (Hôpital-) Payerne – Combremont-le-Petit (cadre 20.562)	
Ajout d'une paire de courses Payerne (dp. 10:35) – Combremont et retour?	Une course régulière ne se justifie pas étant donné qu'il y a le Service PubliCar.	
Ajout d'une paire de courses Payerne (15:35) – Combremont – Payerne ?	Renseignements pris auprès du gymnase à Payerne (GYB), un nombre irrégulier d'élèves sortent à 14h20 et 15h15 (10 à 20 élèves) et de manière très variable selon les jours. Des salles d'étude sont à leur disposition. Pour les communes vaudoises, il y a le service Publicar. Le Canton de Fribourg a reçu la même demande, mais n'est pas non plus entré en matière.	
La desserte de l'hôpital intercantonal est insuffisante !	La mise en place d'une desserte urbaine (transport local) est du ressort de la commune. Nous transmettrons la demande à la Municipalité de Payerne ultérieurement.	

	620 Yverdon – Grandson – Novalles – Grandevent (cadre 10.620)	
Ajout de 2 paires de courses hebdomadaires, par exemple mardi matin ou jeudi après-midi ?	Cette demande doit être suffisamment approfondie, notamment l'aspect financier, en collaboration avec les communes, avant d'être mise en œuvre, au plus tôt en décembre 2010. A cet effet, le Service de la mobilité a rencontré les communes de Grandevent, Novalles, Vugelles-la-Mothe, Orges et Giez en septembre 2009.	

	630 Yverdon – Gorgier-St-Aubin NE (cadre 10.630)	
Avancer de 8' minutes la course 56240 Provence – Yverdon (17:38) pour permettre une correspondance avec le RER11 Yverdon (17:33) – Lausanne (18:05) ?	<p>En réalité, il faudrait avancer la course de 13 minutes à l'instar de la course 56200 (arrivée xx:25 à Yverdon) pour assurer une bonne correspondance pour Lausanne. D'autant plus que le départ des RER11 pour Lausanne sera avancé à la minute 33 en 2010. Ceci est impossible car le bus Yverdon – Provence arrive à destination à 16:50, il faudrait repartir de Provence au plus tard à 16:46.</p> <p>En 2007, une arrivée à Yverdon à 17:33 (sans correspondance garantie avec le train de 17:34) était souvent retardée à cause des problèmes de congestion à l'entrée d'Yverdon. Pour l'horaire 2010, l'entreprise CarPostal ne souhaite pas modifier l'horaire et visera donc une correspondance entre la course 56240 et les ICN vers Lausanne (17:54) et Genève (17:57).</p>	

	650 Yverdon-les-Bains – Cuarny (cadre 10.650)
Avancer de 10 minutes l'arrivée au collège d'Yvonand avant le début des cours, le matin et l'après-midi ainsi que retarder le départ des bus de 10' après la fin des cours à midi et l'après-midi ?	<p>Selon entente avec M. Ulmann, Directeur des écoles d'Yvonand, le statu quo peut-être gardé avec les horaires actuels.</p> <p>Il est vrai qu'une arrivée un peu plus tôt (resp. un départ plus tard) ne serait pas désagréable à terme pour les enfants. La Direction de l'établissement d'Yvonand est consciente de la situation de la rotation des bus qui ne laisse pas de marge de manoeuvre pour des adaptations dans l'horaire actuel et durant la période transitoire (enclassement à Yvonand ou/et Yverdon) qui s'étend jusqu'à la réorganisation totale de la ligne (trajet aller-retour Yverdon – Pomy – Cuarny – Yvonand) à l'horizon 2011.</p>
	680 Yverdon – Orbe (cadre 10.680)
Ajout d'une course du lundi au vendredi entre Orbe (dp. 12:45) et Yverdon (ar. 13:15) ?	<p>Pour assurer cette course, il faudrait engager un bus supplémentaire dédié uniquement à un aller-retour Yverdon – Orbe – Yverdon. Le coût de cette prestation supplémentaire s'élèverait à plus de CHF 40'000. — pour une paire de courses circulant du lundi au vendredi.</p> <p>Pour l'entreprise CarPostal et le Service de la mobilité une cadence semi-horaire ne se justifie pas en milieu de journée. Les pics de fréquentation sont enregistrés en début (7h-8h) et en fin de journée (17h-19h) ou des moyens supplémentaires sont déjà engagés pour renforcer l'offre de base à la cadence horaire.</p>
	682 Orbe – Arnex-sur-Orbe (cadre 10.682)
Extension de la période de circulation des quatre paires de courses du lundi au samedi (aujourd'hui lundi à vendredi) ?	<p>L'exploitation de cette ligne est couplée avec la ligne 680 Yverdon – Orbe. Il n'est pas possible d'étendre les prestations de la ligne 682 au samedi avec les horaires (2010) du week-end de la ligne Yverdon-Orbe. Il est impossible de reprendre tous les horaires du week-end de la ligne 680 pour activer des modifications en décembre prochain. La demande sera réexaminée pour l'horaire 2011.</p>

	683 (Orbe-) Croy-Romainmôtier – Vaulion (cadre 10.683)
Ajout d'une paire de courses tous les jours en milieu de matinée et en fin d'après-midi (site touristique reconnu) ?	Cette demande est intégrée aux réflexions de la réorganisation du secteur Yverdon – Orbe – Vallorbe en cours d'analyse entre le Service de la mobilité et l'entreprise CarPostal. Pour l'horaire 2010, il y a une alternative avec le Service PubliCar.
	685 Le Day – Vallorbe – Ballaigues – Orbe (cadre 10.685)
Offre de transport de l'Abergement insuffisante, plutôt assurer la desserte par la ligne 686 (Orbe – Baulmes) ?	L'idée de relier Orbe à Baulmes en desservant Montcherand, Sergey et L'Abergement est déjà intégrée aux réflexions du Service de la mobilité. Toutefois, dans la situation actuelle, il est impossible de proposer un horaire attractif avec de bonnes correspondances à Baulmes et à Orbe (vers Chavornay, Lausanne). La situation ne changera pas avant 2014, prochaine date de changement important dans les horaires des trains grandes lignes, et donc régionaux entre Lausanne et Yverdon.
	686 Baulmes – Orbe (cadre 10.685)
Faire circuler les bus tous les jours de la semaine ?	La demande ne justifie pas d'étendre la période de circulation du lundi au vendredi, qui serait une opération trop onéreuse pour le Service de la mobilité. Toutefois, le Service de la mobilité va, en collaboration avec CarPostal, évaluer les impacts financiers pour faire rouler les bus aussi le mercredi après-midi, ainsi qu'en périodes de vacances scolaires dès l'horaire 2011 (dès décembre 2010).
	720 Allaman – Aubonne – Gimel (cadre 10.720)
Comblent les lacunes de desserte du matin et de l'après-midi entre Aubonne et Gimel (8h-11h, 13h-16h)	Une paire de course Aubonne – Allaman – Aubonne coûte CHF 25'000. – par an (circulation du lundi au vendredi). Le Service de la mobilité analysera, en fonction des moyens financiers à disposition, la faisabilité pour l'horaire 2011 (dès décembre 2010). Cette réflexion devra avoir lieu, notamment à cause d'une réorganisation scolaire dans le secteur.

	<p>720 Allaman – Aubonne – Gimel (cadre 10.720)</p>
<p>Première course depuis Gimel (dp. 05:30) au lieu d'Aubonne, en raison de la forte fréquentation de la course suivante Gimel (dp. 06:30)? Pour un équilibrage, la course 4436 (Gimel dp. 22:30) pourrait être supprimée?</p>	<p>Le bus qui effectue la première course (4400) est garé au dépôt d'Aubonne. Faire partir la première course de Gimel est possible, mais cette prestation ne sera pas commandée par le Service de la mobilité, car elle implique un trajet à vide Aubonne – Gimel qui augmente de manière excessive le coût de la prestation.</p> <p>L'entreprise CarPostal ne pense pas que la mise en place d'une course régulière Gimel (05:30) – Aubonne (05:44) diminuera la fréquentation de la course 4402. La compensation avec la course 4436 n'est pas possible sans supprimer la course 4437 (paire de courses effectuées par le même véhicule).</p>
	<p>730 Morges – Cottens – Cossonay-Ville (cadre 10.730)</p>
<p>Retarder la course 4206 (Cottens 08:02 - Morges 08:22) pour arriver à Morges plutôt vers 9h ?</p>	<p>La course de 08:02 est utilisée par les élèves se rendant à l'école Morges. D'autre part, le Service de la mobilité recherche pour l'horizon 2011, avec l'entreprise CarPostal, une opportunité d'amélioration de la desserte en milieu de matinée et d'après-midi, qui serait économiquement supportable.</p>
	<p>735 Morges – Aclens – Cossonay-Ville (cadre 10.735)</p>
<p>Ajout d'une course le mercredi après-midi selon offre CarPostal ?</p>	<p>La demande concerne l'aller-retour suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cossonay 12:58 – Morges 13:24/35 – Cossonay 13:59. <p>Le Service de la mobilité ne commandera pas cette prestation de transport, qui roulerait uniquement le mercredi, étant donné qu'il existe déjà les courses suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4316 : Cossonay 13:28 – Morges 13:54 (lundi au samedi) • 4321 : Morges 14:05 – Cossonay 14:29 (lundi au samedi) <p>En revanche, le Service de la mobilité recherche pour l'horizon 2011, avec l'entreprise CarPostal, une opportunité d'amélioration de la desserte en milieu de matinée et d'après-midi, qui serait économiquement supportable.</p>

	<p>742 L'Isle - Bière – Gimel (cadre 10.742)</p>
<p>Signaler la ligne sur les panneaux d'arrêts, mettre en place les horaires de la ligne aux arrêts, insérer les horaires de la ligne dans les fascicules ?</p>	<p>Les nouveaux panneaux d'arrêts sont en train d'être changés. Les horaires de cette ligne sont disponibles dans l'horaire réseau Vaud-Fribourg (brochure jaune), qui se trouvent dans tous les bus CarPostal.</p> <p>L'horaire de couleur (doré cette année) reprend les cadres entre Lausanne et Genève (en correspondance avec les CFF), les lignes du secteur du Pied-du-Jura n'y sont donc pas représentées.</p>
<p>Assurer correspondance entre le train BAM Apples – L'Isle (12:52) et le bus de CarPostal circulant entre L'Isle (12:44) et Cossonay ?</p>	<p>Après une brève étude d'horaire, l'entreprise MBC constate que l'arrivée du train 18 (BAM) a dû être retardé de 12h47 à 12h52 en raison des contraintes scolaires (correspondances à Apples avec le train de Morges). Il est, dès lors, impossible d'avancer ce train sans modifier l'ensemble de l'horaire du BAM.</p> <p>Du côté de l'entreprise CarPostal, il est impossible de modifier l'horaire du bus car les correspondances de cette ligne sont axées sur Cossonay-Gare qui est la principale contrainte de la ligne avec correspondance sur le train accéléré. Le temps de battement est insuffisant pour attente du BAM en haut de ligne.</p> <p>Cette problématique sera intégrée aux planifications futures.</p>

	<p>750 Cossonay – L'Isle (cadre 10.750)</p>
<p>Améliorer les mauvaises correspondances à Cossonay entre les lignes 10.735 (Morges) et 10.750 ?</p>	<p>Les bus de cette ligne donnent correspondance aux trains à Cossonay-Gare, car le flux principal de voyageurs se rend en direction de l'agglomération lausannoise. Il est très difficile d'offrir en plus des correspondances vers Morges. Les lignes reliant Cossonay à Morges (730, 735) sont aussi contraintes par les horaires des trains à Morges et les horaires scolaires. Le Service de la mobilité intégrera cette demande aux planifications futures dans le secteur.</p>

	<p>835 Gland – Rolle (cadre 10.835)</p>
<p>Ajout d'une course avec arrivée à Rolle pour le train RE2917 pour Lausanne (dp. 07:14) ? **</p> <p>Ajout d'une course avec arrivée à Gland pour train RE2608 vers Genève (départ 08:18) ? **</p> <p>Ajout d'une course Rolle (16:15) – Gland ? **</p> <p>Faire circuler aussi lors des vacances scolaires les courses 3016 (Gland dp. 15:19) et 3018 (Gland dp. 16:19) ?</p>	<p>L'ajout d'une course supplémentaire sur cette ligne nécessite l'engagement d'un véhicule et d'un chauffeur pas forcément disponibles à l'heure de pointe du matin (presque tous les véhicules roulent entre 6h et 8h30). Ces ressources supplémentaires engageraient des frais financiers importants (ordre de grandeur CHF 150'000 / an) qui ne peuvent pas être assumés par le budget 2010 du Service de la mobilité. Concernant les périodes de circulation des courses 3016 et 3018, le Service de la mobilité analysera, en fonction des disponibilités budgétaires si cette restriction peut être levée.</p> <p>Des études sont actuellement en cours pour que le Canton puisse mettre à disposition des clients, une offre attractive, mais surtout économiquement supportable, lorsque la nouvelle offre CFF "grandes lignes 2014", avec une desserte semi-horaire des haltes de Rolle et Gland notamment, sera mise en place.</p>

	<p>836 Gland – Gilly-Bursinel – Gland (cadre 10.836)</p>
<p>Ajout de courses et suppression de la boucle en reliant Gilly à Rolle pour rendre la ligne plus attractive ?</p>	<p>La fréquentation enregistrée en 2008 est de 40 voyageurs par jour sur le tronçon le plus chargé. Selon ce critère, l'Office fédéral des transports et le Service de la mobilité devraient financer 5 paires de courses par jour. Dans l'horaire prévu en 2010, il aura 9 paires de courses soit presque le double. Il est impossible de rajouter des courses sans une amélioration de la fréquentation de la ligne.</p> <p>Une étude est actuellement menée sur le district de Nyon pour améliorer le réseau de transport public routier à l'horizon 2014, la proposition de relier Rolle à Gilly (par la RC1) a été inscrite par le Service de la mobilité dans le cahier des charges de cette étude.</p>

	840 (Longirod-) Gimel – Rolle (cadre 10.840)
Indications erronées des correspondances avec les trains en gare de Rolle ?	Les correspondances seront modifiées lors des prochains transferts des horaires CFF dans la base INFO.
Quelle est la desserte régulière prévue pour les week-end ?	<p>Comme en 2009, aucun service régulier n'est prévu le week-end. Le samedi et le dimanche, il faut utiliser PubliCar. Des réflexions pour une desserte régulière sont en cours d'analyse dans le cadre de l'étude du bureau d'ingénieurs-conseils pour la réorganisation du réseau de bus (horizon 2014).</p> <p>Pour respecter les directives de l'Office fédéral des transports, le Service de la mobilité a demandé à CarPostal de séparer les horaires des jours ouvrables (lundi-vendredi) de ceux du week-end (samedi, dimanche et jours fériés), afin que le symbole A (lundi-vendredi) ne charge pas trop les horaires (voir la bande grise indiquant la période de circulation sous le nom de la ligne).</p>
Correspondance bus – train garantie à Rolle, plus particulièrement bus 3410 – RE2620 (pour Genève) ?	Le départ de la course 3410 sera avancé de 2 minutes pour améliorer le confort de la correspondance. De manière générale, il sera tenu compte d'un temps suffisant pour les correspondances pour la planification des horaires futurs, dans la mesure du possible.
Mauvaise desserte du tronçon Longirod – Gimel – St-George ? ** Mauvaise desserte du Signal de Bougy ? ** Mauvaise lisibilité de l'horaire, notamment à cause des nombreuses périodes de circulation différentes ?	<p>La liaison entre Longirod, St-George et Gimel doit être revue en raison des modifications scolaires prévues en 2010-2011. Depuis le concept d'horaire mis en service en décembre 2007, St-George est rattaché au bassin de transport de Nyon et Gland .</p> <p>Le Conseil régional du district de Nyon conduit actuellement une étude avec un bureau d'ingénieurs-conseils pour une réorganisation du réseau de bus (horizon 2014). Dans ce cadre, il est envisagé de mettre en place une desserte plus régulière et mieux adaptée aux pendulaires sur les axes St-George – Gimel – Allaman et Gimel – Rolle.</p>

CarPostal : Région Valais

	115 Villeneuve – Vouvry (cadre 12.115)
Paire de courses supplémentaires entre 14h et 15h Villeneuve – Vouvry et retour circulant du lundi au dimanche ?	<p>Une course existe déjà entre Villeneuve et Vouvry, départ de Villeneuve à 14h10 (arrivée à Vouvry à 14h32) qui circule du lundi au vendredi.</p> <p>Pour le prochain horaire, le Service de la mobilité n'est pas en mesure de financer de courses supplémentaires les samedis et dimanches (demande très faible).</p>

	141 (Aigle-) Vionnaz - St-Gingolph (cadre 12.141)
Ajout d'un trait continu pour les courses Aigle – St-Gingolph ou retour, car toutes ces courses se font sans devoir changer de bus à Vionnaz poste, contrairement à ce que suggère le trait latéral ?	<p>Il est impossible pour l'entreprise CarPostal de mettre un trait continu, car le cadre 12.141 est un cadre "fictif" qui regroupe deux cadres différents, soit le 130 St-Gingolph – Vionnaz – Monthey et le 12.142 Aigle – Vionnaz – Torgon.</p>
Modification de l'heure d'arrivée à Vionnaz pour la course 54030, pour que la correspondance apparaisse sur Internet ?	<p>L'horaire d'arrivée de la course 54030 sera modifié, soit à 7h24.</p>

MBC : Transports publics de la région Morges - Bière - Cossonay

	724 Etoy – St-Prex – Morges (cadre 10.724)
Desservir la route de Lussy en déviant la ligne 724 ?	<p>Le tracé de la ligne 724 (actuel 59) sera déjà modifié dès le prochain changement d'horaire pour desservir la zone de Littoral Parc jusqu'au giratoire de Bellevue (sur la commune d'Etoy). Dès lors, les temps de parcours seront très tendus et ne permettront pas de faire un détour en direction de la Fondation Perceval.</p>

TL : Transports publics de la région lausannoise

	62 Lausanne - Mézières - Moudon (cadre 10.062)
Un bus toutes les demi-heures en général et toutes les 20 minutes aux heures de pointe ?	Dès le changement d'horaire, l'horaire du lundi au vendredi verra une cadence aux 20 minutes effective entre 7h et 8h. Tandis qu'entre 16:30 et 19:30, un bus circulera toutes les 30 minutes. Le reste de la journée et les week-ends, la cadence horaire est suffisante.
Prolongement de la ligne 62 en direction de Lucens ?	Demande déjà transmise au Service de la mobilité par la COREB. Cette problématique est considérée dans la réorganisation des lignes de bus du secteur Jorat, que tl et CarPostal étudient pour l'horizon 2012.
Rétablir la liaison directe jusqu'au Tunnel sans transbordement aux Croisettes ?	Le rétablissement d'une liaison directe jusqu'à la Place du Tunnel n'est pas à l'ordre du jour. Les voyageurs transbordent à l'interface des Croisettes pour emprunter le m2 vers le centre-ville.

TPC : Transports publics du Chablais

	111 Aigle – Villeneuve (cadre 12.111)
Corrections dans les correspondances avec les trains régionaux en gare de Villeneuve ?	Les trains en correspondances avec les courses 11104 (07:54) et 11118 (14:54) circulent tous les jours (pas seulement lundi-vendredi). Correspondance de la course 11132 (ar. Villeneuve 22:17), le train quitte Villeneuve à 22h24.

	144 Aigle - Villars-sur-Ollon (cadre 12.144)
Est-il possible d'avancer de quelques minutes la course n°2, soit 4-5 minutes afin de permettre aux élèves d'arriver à l'heure à Villars ?	Cette course assure la correspondance avec le train CFF 1711, en provenance de Lausanne, qui arrive à Aigle à 6h54. La course n°2 quitte la gare d'Aigle à 6h57. Il n'est pas possible d'avancer cette course de 4-5 minutes. Dans ce cas, n'est-il pas possible de décaler les horaires scolaires de quelques minutes ?

TPF : Transports publics fribourgeois

	475 Romont – Moudon (cadre 20.475)
Les habitants des communes vaudoises de Chavannes-sur-Moudon, Chesalles-sur-Moudon, Brenles, Sarzens, Lovatens et Prévonnoloup, ne pourraient-ils pas bénéficier de Mobilis ?	<p>Les ETC appliquent la tarification en vigueur. Dans le périmètre concerné, il s'agit de la tarification Frimobil pour les déplacements internes et la tarification nationale pour les déplacements dépassant le périmètre communautaire.</p> <p>Une éventuelle extension du périmètre de la CTV Mobilis est du ressort des organes décisionnels de ladite communauté et des commanditaires concernés. Une analyse des besoins en la matière est prévue par la CTV Mobilis.</p>
	481 Palézieux - Attalens (cadre 20.481)
Ajout de courses supplémentaires quittant Palézieux à 20:03 et 21:03 en direction d'Attalens ?	<p>Le Service de la mobilité a transmis la demande au Canton de Fribourg (commanditaire principal). Il va considérer cette demande pour les horaires futurs.</p> <p>Le coût d'une paire de courses supplémentaires avoisine les CHF 35'000 par an (lundi au vendredi).</p>
Cadence horaire intégrale sur la journée ?	<p>Le Service de la mobilité a transmis la demande au Canton de Fribourg (commanditaire principal). Il va considérer cette demande pour les horaires futurs.</p> <p>Le coût d'une cadence horaire intégrale avoisine les CHF 260'000 par an (lundi au vendredi).</p>
Desserte des samedis, dimanches et fêtes ?	<p>Le Service de la mobilité a transmis la demande au Canton de Fribourg (commanditaire principal). Il va considérer cette demande pour les horaires futurs.</p> <p>Le coût d'une desserte pour les week-end et les jours fériés avoisine les CHF 125'000 par an (9 paires de courses).</p>
	544 Fribourg - Misery - Cournillens - Avenches - Domdidier (cadre 20.544)
Demande d'un arrêt supplémentaire à Avenches, Centre Milavy?	<p>Demande transmise aux TPF. En cours d'analyse. Mise en service prévue probablement en décembre 2010.</p>

TPRNOV : Transports publics de la région Nyon et Ouest vaudois

	<p>810 Nyon – Divonne – Coppet (cadre 10.810)</p>
<p>Avancer la paire de course 81011/12 avec le retour sur Nyon prévu pour assurer la correspondance avec IR1717 ?</p>	<p>La course 81011 sera avancée, mais devra toutefois garantir la correspondance à Nyon avec le train de Genève (ar. 07:04). La course 81012 sera aussi avancée de quelques minutes pour assurer la correspondance à Nyon avec l'IR1717 (dp. 07:47) pour Brig</p>
<p>Desserte systématique d'Arnex-sur-Nyon ? **</p> <p>Ajout d'une course supplémentaire Nyon – Coppet (dp. de Nyon à 19:37/54) ou prolonger la course de 19:14 vers Bogis-Bossey ? **</p> <p>Ajout d'un bus arrivant à Nyon entre 06:23 et 07:23 ? **</p> <p>Course supplémentaire le soir entre 20:54 et 23:41 ? **</p> <p>Améliorer la desserte de Chavannes-des-Bois (1 bus / h) ? **</p> <p>Avancer la course 81082 de quelques minutes pour une meilleure fiabilité de la correspondance avec les trains à Nyon ?</p>	<p><i>Une restructuration de la ligne est prévue pour l'horaire 2011 (décembre 2010). Aucune autre modification d'horaire, excepté l'ajustement des temps de parcours, n'est prévue pour le changement d'horaire de décembre 2009.</i></p> <p>Toutes les demandes enregistrées lors de la consultation sont transmises à l'entreprise TPN pour la planification de l'horaire 2011.</p>

	811 Nyon – Céligny – Coppet (cadre 10.811)
Modification du tracé dans la commune de Founex ?	Statu quo pour l'horaire 2010 (dès décembre 2009). En revanche, sur demande de la municipalité de Founex, une déviation de parcours par la route cantonale RC1 entre les arrêts de Founex, Est et Founex, Ouest sera testée pendant l'année 2010. Si l'essai est concluant, la déviation sera effective pendant les heures creuses (entre 9h et 16h) dès décembre 2010.
Arrivée à Coppet aux 28/58 trop tardive pour assurer les correspondances avec les trains ?	Le temps de parcours Nyon – Coppet – Nyon a été ajusté. L'arrivée à Coppet sera adaptée pour offrir des correspondances confortables.

	815 Nyon – Gingins (cadre 10.815)
Amélioration de l'offre du week-end ou introduction d'une offre sur demande ?	Dès le mois de décembre prochain, une cadence horaire intégrale est mise en oeuvre du lundi au vendredi de 6h à 22h (de 7h à 22h le samedi). A l'heure actuelle, la demande ne justifie pas de bus avant 7h le samedi. Toutefois, si la fréquentation augmente, le Service de la mobilité analysera si des courses supplémentaires doivent être offertes le samedi et/ou le dimanche. Il n'est pas prévu de mettre en place une offre de transport à la demande pour les samedis, dimanches et jours fériés (l'offre horaire du samedi est suffisante).

TRAVYS: Transports Vallée de Joux – Yverdon – Ste-Croix


	613 Yverdon-les-Bains – Vallorbe (cadre 10.613)
Avancer de quelques minutes la course 161 pour assurer la correspondance (avec le train) vers la Vallée de Joux ?	Suite aux travaux d'assainissement du Viaduc du Day, les adaptations d'horaire suivantes sont prévues par l'entreprise TRAVYS: <ul style="list-style-type: none"> • Course BGV 161 en périodes scolaires: Yverdon (12:30) – Gymnase d'Yverdon – Le Day (13:11), train pour la Vallée de Joux à 13:16 ; • Course BGV 161 en vacances scolaires: Yverdon (12:30) – Vallorbe (13:03), train pour la Vallée de Joux à 13:08.

VMCV : Vevey – Montreux – Chillon – Villeneuve

	<p>213 Vevey - Bossonnens - Châtel-St-Denis (cadre 10.213)</p>
<p>Ajuster les temps de parcours (congestion dans Vevey) ?</p>	<p>Des analyses de temps de parcours sont en cours en 2009 pour adapter les horaires au plus juste dès décembre 2010.</p>
<p>Anticiper les départs de Châtel et Bossonnens pour assurer des correspondances à Vevey autour de la minute 00 ?</p>	<p>Assurer des correspondances à Vevey autour de la minute 00 est refusé par l'entreprise VMCV, car les correspondances seraient trop serrées à Vevey. Impossible d'anticiper le départ de 3 minutes à Châtel-Saint-Denis, car rupture de correspondance pour Bossonnens.</p>
<p>Horaires plus réguliers du lundi au samedi, de 6h à 22h ?</p>	<p>Il est prévu de revoir l'entier des prestations de la ligne 213 avec les entreprises VMCV et TPF ainsi que les services cantonaux (FR, VD) en charge des transports pour l'horaire 2011 au plus tôt.</p>
<p>Horaires de la ligne à adapter pour rendre possible le flux Attalens – Bossonnens – Palézieux ?</p>	<p>Selon l'entreprise VMCV, un départ retardé de 5' de Bossonnens est impossible, rupture de correspondance à Vevey pour Montreux – Aigle. La mission de cette ligne est d'assurer des correspondances à Vevey pour Lausanne et Aigle pour la population située entre Vevey et Châtel-Saint-Denis ou Bossonnens.</p>
<p>Course supplémentaire après minuit au départ de Vevey ?</p>	<p>Les VMCV assurent déjà une course en fin de soirée (dp. Vevey 23:37). L'entreprise n'est pas favorable à introduire une course après minuit pour des raisons économiques.</p>
<p>Bus de plus grande capacité les samedis ?</p>	<p>Selon l'entreprise VMCV, la situation actuelle est acceptable.</p>

Navigation

CGN : Lac Léman

	Genève - Lausanne-Ouchy - St-Gingolph (cadre 3150)
Prestations de transport touristique	Les prestations touristiques sont traitées hors du cadre du transport régional voyageurs qui inclut seulement les lignes régulières Ouchy – Evian / Thonon et Nyon – Chens-sur-Léman. Toutes les demandes seront transmises à la CGN pour les planifications futures.